

Délit d'entrave, l'impossible majorité

Author : Riposte Catholique

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 25 janvier 2017



La commission mixte paritaire se réunissait mardi 24 janvier 2017 pour examiner la proposition de loi relative au délit d'entrave numérique. Les 14 membres n'ont pu se mettre d'accord, révélant ainsi que la question est loin de faire l'unanimité, quoiqu'en dise le gouvernement.

La proposition est donc renvoyée ce mercredi 25 janvier à l'Assemblée Nationale et le jeudi 26 au Sénat. Ne lâchons donc pas notre prière. Après saint François de Sales patron des médias hier, invoquons saint Paul aujourd'hui pour que nos parlementaires ouvrent les yeux sur le déni de liberté criant qu'ils se préparent à inscrire dans la loi.

[Lire la suite](#)